





## **AUTORISATION PARENTALE**

## Concours #OBJECTIFPATRIMOINES 2022

Je soussigné(e):
Nom :
Prénom :
Adresse:
agissant en tant que titulaire de l'autorité parentale sur le mineur :
Nom:
Prénom :
Adresse (si différente) :
<ul> <li>autorise spécifiquement celui-ci à participer au Concours Photo #OBJECTIFPATRIMOINES</li> <li>2022 organisé par les trois labels « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne », Petites</li> <li>Cités de Caractère de Bretagne » et Villes d'Art et d'Histoire et Villes Historiques de</li> <li>Bretagne » à travers le projet Patrimoines de Bretagne.</li> </ul>
<ul> <li>déclare avoir pris connaissance du règlement disponible sur le site internet</li> <li>www.patrimoines- de-bretagne.fr/concours-photo dont j'en accepte les conditions.</li> </ul>
Je garantis que j'ai autorité pour accorder cette autorisation contre toute recours ou actions que pourrait former toute personne physique ou morale qui estimerait avoir des droits quelconques à faire valoir tout ou partie de cette autorisation.
Fait à
Le
Signature :

Les autorisations parentales devront être envoyés signées au plus tard <u>le 31 août 2022</u> par mail ou par courrier postale à l'adresse suivante : <u>objectif.patrimoines@gmail.com</u>

Patrimoines de Bretagne – Communes du Patrimoine Rural 1 rue Raoul Ponchon - CS 469338

35069 RENNES Cedex